

## Certificat de Réalisation

Je soussigné Frédéric LOUBIERE représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences AGCFTP – CFCTP EGLETONS Pôle Lyon, 7 avenue Gaspard MONGE, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure

Atteste que : **AYOUB**

Intitulé : **DT DICT : Réglementation et Tests AIPR Opérateurs**

Nature :  
(article L.6313-CT) ☒ action de formation  
☐ action de VAE  
☐ action de formation par apprentissage

Qui s'est déroulée : du **06/10/2023** au **06/10/2023**

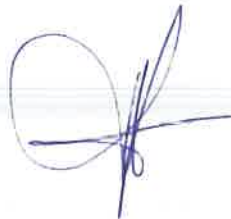
Durée de la session : **7,00** heures

Pour une durée totale de **7,00** Heures  
pour le participant de : *(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés).*

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Bonnet de Mure  
Le 06/10/2023

La Direction du CFCTP  
Frédéric LOUBIERE



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

**CFCTP Egletons Pôle Lyon Centre0031**

COLLEN Sébastien

7, Avenue Gaspard Monge  
69720 Saint-Bonnet-de-Mure  
Téléphone : 04 72 52 07 22

N° d'enregistrement en application de l'article R. 6351-6 du code du travail :  
W751035733 – Préfecture Corrèze

**Attestation de compétences**  
**relative à l'intervention à proximité des réseaux**  
(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement  
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

**Domaine de compétence couvert par l'attestation :**

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

☐ **Préparation et conduite de projet (Concepteur)**

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

☐ **Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**☒ **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

*Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.*

Je, soussigné *Monsieur LOUBIERE Frédéric, Directeur*

Atteste que

**M. ☒ /Mme ☐ : AYOUB Axel**

Présenté par : *BUFFIN TP, RD 396 - LIEU DIT MURLAND – 69420 AMPUIS*

à l'examen tenu le *6 Octobre 2023* relatif au domaine de compétences susmentionné,

sous le n° de ticket d'examen *0313AEF847DF*,

**a réussi cet examen.**

**La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1<sup>er</sup> janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

**Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.**

Fait à *Saint-Bonnet-de-Mure*,

Le *6 Octobre 2023*.



*Nota : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.*